

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1474

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, Mme Frédérique Dumas, M. François-Michel Lambert,
M. Lassalle et Mme Pinel

ARTICLE 30

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.